

# Compte-rendu Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 16 janvier 2018 Lieu : La Bibliothèque, Mairie d'Aigaliers 14h - 16h30

*CA de l'Association (par ordre alphabétique)*: Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Florence Meillat, Jean-Pierre Lasserre, Patricia Matisson, Thérèse Martin-Dath, Véronique Peron, Liliane Rosenthal, Jean-Claude Trimintin.

Excusé(e) : Catherine Arnoult
Invité(e) : Sophie Mary

# 1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion:

du CA du 28 novembre 2017

→ approuvé à l'unanimité

Avant de commencer les discussions sur les différents points, la présidente, Claire Lasserre fait part aux membres du C.A de la réception d'un courrier de Catherine Arnoult annonçant sa démission de secrétaire général au sein du bureau et au C.A. Les membres du C.A en prennent note et remercient chaleureusement Catherine pour son engagement et son investissement au sein de l'Association lors de ces derniers mois.

# 2. Budget et rapport financier

Le secrétaire adjoint, Jim Cluchey expose le tableau d'analyses financières envoyé par mail aux membres du C.A quelques jours avant. Ce tableau présenté lors du C.A du mois d'octobre a été mis à jour avec les données réelles enregistrées entre octobre et décembre 2017 et une prévision est présentée pour la période de janvier à juin 2018.

Une modification à la baisse a été apportée au tableau d'origine sur le montant des charges salariales pour le poste de secrétariat. Une subvention complémentaire de 1800 € va être versée par la CAF dans le cadre de l'animation locale.

Une autre subvention complémentaire de 908,71 € a été versée dans le cadre du dispositif CLAS pour la régularisation de 2016. Jean-Claude Trimintin explique que chaque année une régularisation est faite en fin d'année en fonction du bilan financier envoyé à la CAF.

Le trésorier, Yves Engrand expose à son tour les comptes d'exploitation et de résultat 2017, les tableaux détaillés sont distribués. Il explique que ces données sont les résultats comptables au 31/12/2017 c'est à dire les écritures comptables qui ont été enregistrées sur le logiciel de comptabilité Bank Perfect. Le solde comptable de l'Association au 31/12/2017 était de 13 121,33 €.

Yves Engrand a intégré les contreparties et mise à disposition (locaux et bénévoles), ces chiffres étant demandés par la CAF sur les différents dossiers de subvention (CLAS, REAAP etc).

Le secrétaire adjoint, Jim Cluchey fait constater que les recettes propres de l'Association ont augmenté, et sont passées de 10 000 € les années précédentes à 14 000 € cette année. Ceci étant dû à l'augmentation des inscriptions aux activités ponctuelles et à l'augmentation du nombre d'adhérents.

Le trésorier, Yves Engrand et le secrétaire adjoint, Jim Cluchey informe qu'en considérant les nouvelles analyses et prévisions financières, l'Association possederait une marge d'environ 3000 € ce qui permettrait d'augmenter le nombre de cours enfants (jardin musical, théâtre ados et enfants, arts plastiques et poterie) de 20 à 24 et nous laisser une marge d'environ 2200 €.

Ils informent que bien que ces prévisions soient plutôt positives, il faut rester cependant vigilant sur les dépenses à venir, notamment sur plusieurs postes tels que les Frais Généraux (incluant achats fournitures entretien et petit équipement, alimentation et boissons, frais de Conseils et Assemblées etc).

### 3. Point sur les activités hebdomadaires

Suite au point précédent, les analyses étant faites, la proposition d'augmenter le nombre de séances sur l'année pour les 5 ateliers hebdomadaires enfants (jardin musical, théâtre ados et enfants, arts plastiques et poterie) en passant de 20 à 24 est votée.

Vote approuvé à l'unanimité.

Sophie Mary, la secrétaire va envoyer par mail l'information aux parents des enfants inscrits.

# 4. Bilan activités fin d'année et début janvier

Sortie Cratère d'Alès du 17/12 : 20 participants (8 adultes et 10 enfants adhérents et 2 adultes non-adhérents)

Recettes = 89 € Dépenses = 170 € Déficit pour l'Association – 81 €

Atelier déco du 23/12 : 12 participants

Recettes = 48 € Dépenses = 75,74 € (matériel + goûter) Déficit pour l'Association – 27,74 €

Patinoire du 28/12 : 3 adultes et 18 enfants Recettes = 105 € Dépenses = 288 € Déficit pour l'Association = -183 €

<u>Cinéma du 3/01 :</u> 17 adultes et 24 enfants Recettes = 82 € Dépenses = 205 € Déficit pour l'Association = – 123 €

<u>Lasergames du 5/01 :</u> 5 adultes et 10 enfants Recettes = 120 € Dépenses = 195 €

Déficit pour l'Association = −75 €

Stage poterie du 6/01 : 5 participantes Recettes = 75 € Dépenses = 96 € Déficit pour l'Association –21 €

Galette du 7/01 : environ 50 participants (40 adultes et 10 enfants)
Dépenses = 182.44 € (galettes 144 € + boissons, gobelets etc 38.44 €)

<u>Stage poterie du 13/01</u>: 5 participantes Recettes = 75 € Dépenses = 96 €

Déficit pour l'Association –21 €

# 5. Point et situation des activités ponctuelles du trimestre

#### Point sur les activités à venir :

• Sortie Salon de Provence : 11 inscrits

• Bowling du 9/02 : 10 inscrits

Cinéma du 28/02 : 8 inscrits

• Patinoire du 01/03 : 2 inscrits

• Lasergames du 02/03 : 5 inscrits

• Parc du Cosmos du 11/03 : 10 inscrits

# 6. Préparation de l'AG du 2 février 2018

Plusieurs personnes font part de leur souhait de démissionner du C.A, Catherine Arnoult, Liliane Rosenthal, et Jean-Claude Trimintin.

Etant donné que le nombre de membres du CA serait de 11, il n'est pas nécessaire de modifier les statuts de l'Association pour augmenter le nombre de membres à plus de 12.

La décision de ne pas organiser l'AGE avant l'AG est approuvée à l'unanimité.

Sophie Mary a préparé l'ébauche du rapport moral et va l'envoyer aux membres du C.A pour commentaires ou corrections. L'approbation du rapport moral sera donc faite par mail. Sophie Mary comptabilisera les votes des membres du C.A.

Le trésorier, Yves Engrand présente le bilan 2017, celui ci est approuvé à l'unanimité. Le budget prévisionnel 2018 n'a pas été présenté mais sera préparé et envoyé sous peu par mail pour approbation du C.A. Sophie Mary comptabilisera les votes reçus également par mail.

Le trésorier enverra son rapport financier annuel au CA pour approbation avant de le présenter à l'AG. Il préparera également une liste de points majeurs (augmentation des adhésions, recettes propres, agréement EVS) à évoquer et présentera le bilan comptable lors de l'AG.

L'élection du C.A aura lieu le soir même et l'élection du bureau se fera la semaine d'après lors du prochain C.A.

Jean-Pierre Lasserre s'occupera de faire les achats de boissons et autres fournitures pour le buffet. Sophie Mary et la vice-présidente, Claude Huguet-Bordel vont préparer la liste des courses en fonction de ce qu'il reste en réserve.

Pour l'installation de la salle vers 17h00 se propose : Jean-Pierre Lasserre, Jim Cluchey, Yves Engrand. La vice-présidente, Claude Huguet-Bordel viendra vers 17h30 pour installer les tables du buffet.

Pour le démontage, plusieurs membres du C.A seront là pour ranger à la fin de la soirée. Le ménage de la salle sera à prévoir car le foyer est loué dès le lendemain matin.

# 7. Bibliothèque

Le prochain passage du bibliobus est prévu le mardi 30 janvier à 13h30. Liliane Rosenthal, Nicole Gaüzere, Claude Huguet-Bordel et Sophie Mary s'occuperont de sortir tous les livres des étagères le jeudi 25/01 au matin et le mardi 30/01 à 13h30 Liliane Rosenthal, Thérèse Martin-Dath, Nicole Gaüzere, Florence Meillat et Sophie Mary seront là pour accueillir le bibliobus.

Concernant la mise en réseau, une formation de 2 ou 3 jours est prévue la semaine du 12 février à la médiathèque d'Uzès, Sophie Mary y assistera pour être formée au futur logiciel de gestion de prêt. Une discussion avec la Mairie est à prévoir pour le financement des éventuelles dépenses.

Pour les lectures des contes du mercredi, du TAP et des vacances scolaires une recherche de quelques bénévoles conteuses supplémentaires permettrait un meilleur roulement. La reflexion sera faite entre le groupe actuel de bénévoles.

Liliane Rosenthal souhaite se rendre utile à la gestion de la bibliothèque et renouvelle sa proposition de tenir une ou plusieurs permanences ponctuellement si besoin. Elle viendra ce mercredi en fin d'après-midi au moment ou l'affluence est assez importante.

La Mairie envisage de faire des travaux sur tout le bâtiment, pour cette raison, la bibliothèque va devoir déménager pendant une année (de juillet 2018 à septembre 2019) dans la salle de l'Ancien Presbytère. Le déménagement sera organisé avec la mairie mais il est convenu que la mise en cartons des livres sera prise en charge par l'Association, Sophie Mary l'organisera avec l'aide des bénévoles.

Un problème se pose pour l'organisation des activités hebdomadaires. Le foyer sera occupé par la Mairie lors des travaux et ne sera donc pas disponible pour les ateliers (gym, théâtre, jardin musical etc). Une discussion avec la Mairie est à prévoir afin qu'ils solutionnent cette problématique en trouvant soit un local supplémentaire, soit en négociant l'accès des foyers de Baron et Foissac, soit en louant un préfabriqué (Algecco).

# 8. Questions diverses

La présidente, Claire Lasserre propose un texte à envoyer aux familles inscrites aux sorties ponctuelles lors des vacances scolaires pour rappeler le fonctionnement des sorties et expliquer que pour chaque sortie il doit y avoir une personne référente pour pointer les personnes présentes et faire le lien entre le prestataire (Patinoire, Bowling, Cinéma etc) et l'Association en cas de problème d'organisation.

Le C.A approuve cette proposition. Sophie Mary enverra ce texte par mail aux personnes inscrites aux prochaines sorties.

Pour la prochaine lettre trimestrielle, Thérèse Martin propose de supprimer la partie « planning des activités hebdomadaires » l'année étant bien avancée, pour mettre à la place quelques informations pour la rentrée de septembre 2018 (déménagement, demande de suggestions pour des activités ou autres …). Le C.A approuve cette proposition.

# 6 . Date du prochain CA

Le prochain C.A est fixé au lundi 5 février à 10h.